

ORTIE COMMUNE DANS LES MALADIES CHRONIQUES DE LA PEAU. — M. Bullar rapporte plusieurs observations ayant trait à des cas de *psoriasis diffusa*, d'eczéma chronique, de *lichen agrius*, de *lepra vulgaris*, etc., guéris par l'ortie; il pense que ce remède est particulièrement indiqué dans les éruptions papuleuses chroniques et invétérées (le lichen), et dans diverses formes de maladies vésiculeuses et squameuses (*eczéma, lepra et psoriasis*). Le docteur Bullar recommande en même temps l'emploi d'un régime convenable et de lotions quotidiennes sur tout le corps avec du savon et de l'eau. Si la langue est chargée, on fera précéder l'emploi de l'ortie par les mercuriaux et les purgatifs doux.

La décoction d'ortie se prépare en faisant bouillir 30 grammes de feuilles et de tiges dans un litre et demi d'eau, que l'on réduit par l'ébullition à un litre. Le malade prend par jour un quart de litre à un demi-litre comme boisson ordinaire.

L'extrait d'ortie possède les mêmes vertus que la décoction, et l'emporte sur elle en ce qu'il est plus agréable, plus commode à prendre et plus facile à rencontrer que la plante elle-même dans les grandes villes. On l'administre à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour.

ORTIE BRULANTE (*Urtica urens*). — Cette plante jouit de propriétés antihémorragiques d'une puissance remarquable, et depuis longtemps connue des habitants de la campagne. M. Fonsagrives a eu l'occasion de recourir à l'emploi du suc d'ortie, pour arrêter, chez une femme de quarante-six ans, des métrorrhagies inquiétantes et liées à la ménopause. Le succès a été aussi complet que rapide. Le suc d'ortie est prescrit à la dose d'une cuillerée à bouche par jour, pendant plusieurs jours consécutifs. L'action du médicament ne détermine aucun effet physiologique appréciable.

M. Benaventé emploie avec succès la décoction de 30 grammes d'ortie dans 500 grammes d'eau contre les hémorrhagies passives.

EXTRAIT D'ORTIES CONTRE L'HERPÈS (Beirao). — Extrait de suc d'orties, fleurs de soufre, aa 3 gram. F. s. a. 20 pilules, à prendre 2 à 6 par jour. Donner des bains avec une décoction d'orties.

L'herpès, l'eczéma, l'acné, les éphélides ont été heureusement modifiés par ce traitement.

CALADIUM SEGUINUM. — Il n'est pas encore employé en France, mais il paraît l'être beaucoup en Allemagne et en Angleterre. Voici une de ses applications que nous enregistrons sous toute réserve. Le *prurit de la vulve* se rapporte ordinairement, comme on sait, à quelque éruption herpétique ou autre, mais quelquefois aussi l'insignifiance de l'éruption ne rend pas un compte suffisant de la violence des démangeaisons, qui paraissent tenir plutôt à une hyperesthésie nerveuse.

Beaucoup de moyens ont été préconisés contre ce prurit, qui disparaît parfois en quelques semaines, mais qui résiste aussi parfois pendant plusieurs mois. En voici maintenant un nouveau donné comme beaucoup plus efficace que les autres par le docteur Schlotz, dans le *Zeitschrift für*

klinische Medizin : c'est le *Caladium seguinum*, de la famille des aroidées, plante qui n'est pas sans rapport avec notre *Arum maculatum*.

Le *Caladium seguinum* croît dans l'Inde, où l'on attribue à son suc âcre et irritant la propriété de guérir la goutte et le rhumatisme, et, en outre, celle d'exercer sur les organes génitaux une action dépressive. Les nègres ont tant de confiance en cette dernière, qu'en voyage ils se croient sûrs de la vertu de leurs femmes quand ils en ont enduit la ceinture de corail qu'elles portent comme ornement. L'auteur s'est livré à des expériences qui lui ont démontré que le caladium est l'anaphrodisiaque de la femme, comme le lupulin est celui de l'homme.

M. Schlotz a obtenu les plus heureux résultats de l'emploi de la teinture alcoolique de *Caladium seguinum* dans deux cas de prurit vulvaire qui avaient résisté à une foule d'autres moyens.

On verse six gouttes de teinture de caladium dans 100 grammes d'eau, et l'on en donne une cuillerée à dessert toutes les trois heures.

LOBÉLIE SYPHILITIQUE (famille des lobéliacées, *Lobeliaceæ*).

— De Jussieu et Richard ont séparé les lobéliacées des campanulacées; les lobéliacées ont la corolle irrégulière et les étamines soudées; et les campanulacées, la corolle régulière et les étamines distinctes.

Presque toutes les plantes de cette famille contiennent un suc laiteux, amer et âcre, qui est masqué par le mucilage dans les raiponces et les jeunes pousses du *Phyteuma spicata*, qui servent d'aliment et plus tard deviennent amères. L'âcreté distingue plus spécialement le groupe des lobéliacées, où elle est assez intense pour rendre plusieurs espèces corrosives et délétères : *L. urens*, *L. longiflora inflata*.

On emploie la racine du *Lobelia siphilitica* de l'Amérique septentrionale; elle est composée d'une touffe de fibres grêles et blanchâtres, a une saveur âcre, analogue au tabac; elle a fourni à l'analyse faite par Boissel : sucre, — mucilage, — graisse, — matière amère altérable, — des sels, — Donnée à faible dose, sa décoction excite la transpiration cutanée : à dose plus élevée, elle augmente les déjections alvines. Vantée contre la syphilis et contre les asthmes; inusitée aujourd'hui. On lui substitue les racines de la *lobelia enflée*. Dose, 1 à 10 grammes pour un litre d'eau, pour une tisane, et pour 100 grammes, pour une potion. On a beaucoup varié la teinture alcoolique de lobelia enflée pour combattre l'asthme.

La *Lobelia inflata*, suivant M. Green, est un médicament très-actif. Ses propriétés ont été préconisées, il y a déjà bon nombre d'années, par le docteur Cuttler, principalement contre les accès d'asthme. Son emploi dans cette maladie est vulgaire aux États-Unis, et, en raison de l'influence si active que la lobelia exerce contre les accès qui la caractérisent, cette plante a reçu dans le pays le nom d'*asthma-weed* (herbe sauvage contre l'asthme).

La *Lobelia* doit ses propriétés à un alcaloïde liquide volatil, la *lobéline*.

La *Lobelia inflata* s'emploie en infusion et en teinture; celle-ci se prépare avec l'alcool ou avec l'éther; la teinture alcoolique est plus usitée.

La pharmacopée des États-Unis donne pour sa préparation la formule suivante : alcool pur, 4 ; lobélie, 5.

Laissez macérer pendant quatorze jours, exprimez et filtrez. Aux États-Unis on emploie de préférence les feuilles pour préparer cette teinture.

Cette préparation est la plus usitée ; on la prescrit ordinairement dans une potion, à la dose de 1 à 2 grammes dans les vingt-quatre heures ; à doses plus élevées, elle déterminerait des nausées pénibles et même des vomissements.

En Allemagne, on fait usage de la teinture, mais aussi et assez souvent de l'infusion, que l'on prépare avec 1 gramme de lobélie pour une pinte d'eau (930 grammes).

Voici les conclusions du travail de Barallier : 1° Sous le rapport physiologique, la *Lobelia inflata* exerce une action manifeste sur le système nerveux et principalement sur les actes du pneumogastrique qui, sous son influence, sont pervertis et surtout exagérés. 2° Sous le rapport thérapeutique, cette plante exerce une action sédative réelle sur l'innervation des organes respirateurs, se révélant par les heureux résultats que l'on en obtient dans tous les états morbides caractérisés des symptômes dyspnéiques, comme on l'observe dans les diverses formes d'asthme, dans la phthisie pulmonaire, dans le catarrhe bronchique chronique, dans la fin des pneumonies et dans quelques maladies où existe une altération du sang, telles que la chlorose, l'anémie, etc.

L'action sédative, stupéfiante, de la *Lobelia inflata* a pu être mise à profit dans certaines lésions externes, parmi lesquelles se rangent les plaies douloureuses et la contraction et la rigidité du col utérin pendant le travail.

TEINTURE DE LOBÉLIE ENLÉE. — Lobélie enlée (feuilles et sommités), 100 gram. ; alcool à 85 degrés, 500 gram. F. s. a. macérer pendant huit jours, exprimez et filtrez.

M. Toot emploie avec succès cette teinture contre l'asthme, à la dose de 20 à 30 gouttes, toutes les demi-heures, dans une tasse d'infusion de camomille.

Nous avons déjà bien des remèdes contre l'asthme ; on peut encore essayer la lobélie contre cette affection si rebelle. J'ai déjà parlé de cet emploi. (Voyez *Annuaire*, 1845, p. 413.)

HUILE ÉTHÉRÉE DE MARRONS D'INDE (Genevoix). — La poudre de marrons d'Inde à la dose de 1 ou 2 grammes constitue un antipériodique qui est loin d'être sans valeur.

L'huile éthérée de marrons d'Inde a été vantée depuis de longues années contre la goutte et le rhumatisme. M. Genevoix, pharmacien à Paris, a régularisé sa préparation et son emploi.

On traite la poudre de marrons d'Inde au moyen de l'éther sulfurique, qui enlève les molécules d'huile, de gomme-résine et d'esculine contenues dans la masse féculente ; l'évaporation de l'éther permet de recueillir

l'huile pure. 40 kilogrammes de marrons fournissent 40 grammes environ d'huile.

L'huile s'emploie en onctions douces sur la partie enflammée, à l'aide d'un petit pinceau, en onctions circulaires pour arriver peu à peu au centre, si la sensibilité est trop grande ; l'onction est continuée jusqu'à complète saturation d'huile par les pores de la peau, ce qui réclame quelquefois trois ou quatre onctions à quelques minutes d'intervalle ; la partie onctionnée est recouverte de papier brouillard, de ouate ou flanelle, de taffetas gommé, superposés les uns sur les autres, et le malade garde le repos le plus absolu. Le pansement peut être renouvelé une, deux ou trois fois par jour, suivant l'intensité ou la longueur de l'accès.

GUACO, *Mikania guaco* (eupatoriacées). — La mikania guaco est une plante des terres chaudes. On la rencontre à San-Juan de la Punta, village du canton de Cordoba.

Les feuilles sont vertes, tachetées de violet, alternes, ovales, aiguës vers l'extrémité, dentées sur les bords, veinées, réticulées, longues de 16 à 20 centimètres. Les fleurs sont disposées en corymbe. Les fleurons sont au nombre de quatre ; l'involucre est formé de quatre folioles aiguës et nervées. Les akènes sont surmontés d'une aigrette à poils longs qui dépassent le calice ; le réceptacle est nu.

La tige est grimpante, cannelée, l'écorce est recouverte d'un épiderme compacte et continu. Cette tige est fistuleuse, vide vers l'extrémité et pleine d'une moelle peu dense vers la racine.

Son diamètre vers la base varie de 5 à 8 centimètres, mais sa longueur peut aller jusqu'à 45 mètres.

La mikania a peu d'odeur, mais elle a une saveur amère très-prononcée, pour peu qu'on la tienne dans sa bouche ; elle pique assez fortement la langue.

Les indigènes se servent du suc de ses feuilles contre les morsures des animaux venimeux et contre les blessures faites avec des flèches empoisonnées. On a proposé, dans ses derniers temps, la décoction des écorces et des feuilles contre la blennorrhagie, les bubons ouverts et les chancres. Le docteur Gomez a fait, sur une grande échelle, à l'hôpital militaire de Valence, des essais sur l'efficacité de ce nouveau moyen, et M. Noël Pascal en France.

M. Gomez déduit de ses recherches ces conclusions : que le guaco employé à l'extérieur est un excitant puissant ; qu'il modifie les tissus, favorise la cicatrisation et possède, pour amener ces résultats, une action plus puissante qu'aucun des moyens connus. On peut encore l'employer contre le charbon, les pustules varioleuses du visage, les piqûres des animaux venimeux, etc. L'action antiseptique demande cependant, pour pouvoir être définitivement admise, à être confirmée par de nouvelles expériences.

ALCOOLÉ DE GUACO. — Guaco, 4 ; alcool rectifié, 5. F. s. a.

ALCOOLÉ DE GUACO DANS LE PANSEMENT DES PLAIES. — M. Bauchet dit « qu'ayant fait usage de l'alcoolé de guaco pour le traitement des